



## Mon ex est partie en Belgique

Par **Boulouche**, le **21/03/2016** à **18:58**

Bonsoir,

Je viens pour avoir des témoignages et savoir à quoi je peux m'attendre, je vous explique :  
Je suis séparé depuis 6 ans, j'ai un fils de huit ans, il y a toujours eu des problèmes de communication avec la mère mais je faisais avec jusqu'à présent, sauf que stop, j'en peux plus !

Nous vivions dans une ville X, j'ai rencontré qq1 et je suis parti à 25 km, je venais chercher mon fils à son bon vouloir pour le week-end et les vacances sans aucun jugement établi ....  
En me prévenant 15 jours avant elle me dit de signer un papier parce qu'elle part vivre en Belgique, je me retrouve sans jugement à aller chercher mon fils à 45 km (soit 360 km mini par mois) ....

Je voudrais établir un jugement, je ne suis pas contre le versement d'une pension alimentaire mais je voudrais qu'elle me le ramène ou qu'il prenne en compte les kilomètres....

Pouvez-vous m'aider ?